



**DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE**

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ**

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE
VINCENNES**

Extrait du Registre des Décisions

**OBJET : CONTRAT DE RESERVATION
RELATIF A LA SORTIE CULTURELLE
SENIORS DU JEUDI 9 JUIN 2022**

**DÉCISION N° DM-CCAS-22-002
EN DATE DU 09 MARS 2022**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale en date du 9 juin 2020 donnant délégation à sa Présidente pour l'ensemble des affaires relevant de l'article R123-21 du Code de l'action sociale et des familles ;

VU la délibération du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale en date du 12 octobre 2021, donnant délégation de pouvoirs, en cas d'absence du Président, à la Vice-présidente ;

CONSIDÉRANT la proposition de l'Office du Tourisme Seine Normandie Agglomération, sis 36 rue Carnot 27200 Vernon, d'organiser une journée culturelle à destination des seniors vincennois le jeudi 9 juin 2022 pour un montant de 2 082.30 € TTC (deux mille quatre-vingt-deux euros et trente cents) ;

D É C I D E

DE SIGNER un contrat de réservation avec l'Office du Tourisme Seine Normandie Agglomération, sis 36 rue Carnot 27200 Vernon, pour une journée culturelle à destination des seniors vincennois le jeudi 9 juin 2022 pour un montant de 2 082.30 € TTC (deux mille quatre-vingt-deux euros et trente cents) avec un versement d'acompte de 30% soit 624.69 € TTC (six cent vingt-quatre euros et soixante-neuf cents).

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
La Vice-Présidente,

Signé

Cécile BRÉON